



Union Valaisanne d'Echecs
Walliser Schachbund

Procès-verbal de l'assemblée générale des délégués de l'Union Valaisanne d'Echecs

Lieu : Café du Casino à Martigny

Date : Jeudi 15 septembre 2022 / 19h45

1. Ouverture de l'assemblée – Présences

Sont présents : Jean-Luc MONNET, Christian FAVRE, Jean-Daniel DELACROIX, Jacques GREPT, Michel DORSAZ, Pierre PERRUCHOUD, Fabrice LOVEY, Vlad POPESCU, Hugues SALAMIN, Pierre-Marie RAPPAZ, Fernand PELLATON, Alex GUENSBURG, Jean-Pascal REY, Jonathan GREPT, Arnaud PANNATIER (AP), Jean-Christophe PUTALLAZ (JCP) et Jean-Pierre GUEX (JPG).

Excusés : Gérald GRAND, Zoran BOJKOVIC, César FILLIEZ.

JCP ouvre l'assemblée et complète l'ordre du jour en ajoutant un point concernant les compétitions CSE et CSG 2021-2022. Il distribue le rapport d'activité 2021-2022.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté avec l'ajout d'un point, au chapitre *Rapport des responsables des compétitions/événements*, concernant les CSE et CSG 2021-2022.

3. Approbation du PV du 14 octobre 2021

Le procès-verbal (cf. Rapport d'activité p.7) est approuvé avec remerciements au secrétaire JPG.

4. Rapport du Président

Notre Président donne lecture de son rapport (cf. Rapport d'activité p.11), qui est approuvé.

5. Rapport du Président de la Commission technique.

Notre président fait état de l'activité de cette commission, créée lors de l'AG 2021, et remercie vivement ses membres pour leur engagement.

6. Compétitions et Evénements (cf. Rapport d'activité p.16 et ss)

6.1 Tournois/activités annulés durant la saison 2021-22 et manifestations de remplacement :

Open 2022 de Martigny : Le club de Martigny a dû y renoncer.

En remplacement, il a organisé le 13 août 2022 son 30^{ème} tournoi sous la forme d'un **Activ-Chess**, qui a été un grand succès au niveau du nombre de participants (123). Ce tournoi comptait également pour l'attribution des titres de champions valaisans de parties rapides (Pierre remercie le club de Bagnes qui a accepté que le tournoi compte pour cette attribution) ainsi que pour le championnat valaisan juniors 2021-22.

A relever que le titre de champion valaisan est revenu à Ludovic ZAZA, celui des seniors à Pierre PERRUCHOUD et celui des juniors à Colin MOESCHING.

11^{ème} Grand Prix de Monthey : n'a pas pu être organisé, notamment à cause d'un problème de disponibilité de salle. Il sera à nouveau organisé en novembre 2022.

15^{ème} Activ Chess du Bouveret : n'a pu être organisé sous sa forme traditionnelle et a fait place à un tournoi de parties rapides pour les jeunes, comptant également pour le championnat valaisan juniors 2021-22.

Ecole d'échecs de l'UVE : a été mise en stand-by à cause de la pandémie.

Championnat valaisan juniors 2021-22 : également mis en stand-by à cause de la pandémie jusqu'à fin 2021, n'a pu reprendre qu'en novembre 2021 avec un tournoi organisé à Riddes. 3 autres tournois ont pu se dérouler en 2022 : Bovernier (participation record de 49 jeunes), Bouveret et Martigny.

Alexan FLOURE est le vainqueur du classement final consolidé.

6.2 Coupe valaisanne :

L'édition 2021 a été enlevée par Ludovic ZAZA, vainqueur en finale de Jean-Yves RIAND.

Edition 2021-2022 : Jean-Luc MONNET relève qu'il y a eu 7 matchs nuls, ce qui est beaucoup.

Il remet la coupe valaisanne à Pierre-Marie RAPPAZ, vainqueur de la finale contre Vlad POPESCU.

6.3 CVE de parties classiques :

La finale a opposé Martigny 1 à Sion 1, avec une victoire sédunoise.

6.4 CVE de parties rapides : en parallèle du tournoi traditionnel, remporté par Sion 1 devant 2 équipes octoduriennes (participation de 7 équipes), l'UVE a organisé un championnat distinct pour les jeunes (équipes de 3 joueurs), qui a remporté un grand succès (9 équipes) ; Sion et Spirit of Chess (Brig) s'imposent ex-aequo.

6.5 CV de Blitz : victoire, comme d'habitude, de Milan BIJELIC. (7^{ème} titre consécutif !). Le blitz par paires a été remporté par EMINI-MURATI devant L. ZAZA-RIAND.

La formule du blitz individuel le matin et du blitz par paires a eu à nouveau du succès et sera reconduite.

6.6 CSE 2021-2022 : ce championnat s'est déroulé sans promotion ni relégation. A noter la 5^{ème} place de Valais 1 en 2^{ème} ligue fédérale et la 1^{ère} place de Valais 3 dans son groupe de 2^{ème} ligue régionale.

6.7 CSE 2021-2022 : fortunes diverses pour les 7 équipes valaisannes, dont 4 équipes de l'UVE. Valais 1 est promu en 1^{ère} ligue alors que, dans le même temps, Sion est relégué en 2^{ème} ligue.

6.8 CSE 2022 : 4 équipes Valais y participent et la compétition est en cours; il est fait un état des lieux après 5 rondes : Valais 1 (joueurs de Monthey + Martigny) est 4^e actuellement de son groupe de 1^{ère} ligue et a assuré son maintien. L'objectif du maintien de Valais 2 en 2^{ème} ligue devrait pouvoir être atteint; dans ce même groupe, Sion 1 est en tête et disputera les finales, avec de bonnes chances de promotion. Valais 3 est 3^{ème} de son groupe de 3^{ème} ligue. Valais 4 est en tête de son groupe de 4^{ème} ligue et est d'ores et déjà promu en 3^{ème} ligue pour la prochaine saison.

6.9 Compétitions diverses :

Tournois en ligne, sur Lichess, organisés par Jonathan GREPT. L'option a été poursuivie de participer à la Swiss Team Battle, où l'équipe de l'UVE évolue dans la plus haute ligue. Toutes les 2 semaines une ronde est organisée. Il souhaiterait mettre en place une deuxième équipe et lance un appel dans ce sens.

Alex GUNSBURG rappelle le tournoi organisé par son club sur Lichess et qui avait rassemblé plus de 100 joueurs, dans une atmosphère très sympa.

CVA 2021-2022 (Championnat valaisan amateurs, organisé par le Cercle valaisan) : victoire de Beat Binder.

Championnat suisse échecs d'entreprises : à Granges (Soleure), le Cercle valaisan, évoluant sous l'enseigne de la société Alpes et Lac SA de Sion, est devenu en 2022 pour la 3^{ème} fois consécutive champion suisse.

Emin Emini a en outre remporté le titre individuel.

7. Site de l'UVE

Jonathan GREPT nous explique que le site a été entièrement refait et rappelle que le site vit des infos reçues et qu'il faut donc les lui transmettre pour les mises à jour du site.

8. Admissions – Démissions : aucunes

9. Comptes et bilan (période comptable : 01.07.2021 – 30.06.2022)

9.1 Le caissier, Arnaud PANNATIER, nous présente les comptes et commente les différentes positions, en les mettant en regard du budget. Le déficit de Fr. 2'751.10 est très proche du déficit budgétisé de Fr. 2'625.-, en dépit d'une recette 'Contribution 2021 du Fonds du sport' très inférieure à celle attendue.

Au 30.06.2022, l'UVE n'a pas de créancier et les dernières cotisations respectivement amendes facturées ont été encaissées en juillet 2022.

La fortune de l'UVE au 30.06.2022 s'élève à Fr. 20'150.70.

Lecture est donnée du rapport des vérificateurs des comptes.

9.2 Les comptes sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée aux organes responsables, avec remerciements au caissier pour son travail.

10. Elections statutaires.

Le **comité** et le **président** de l'UVE sont réélus à l'unanimité pour une durée de deux ans :

Comité : Jonathan GREPT, Jean-Pierre GUEX, Arnaud PANNATIER, Jean-Christophe PUTALLAZ, Jean-Pascal REY.

Président : Jean-Christophe PUTALLAZ

Vérificateurs des comptes : les statuts ne fixent pas le nombre de vérificateurs ; pour des raisons de garantie de disponibilité et en accord avec les actuels vérificateurs Philippe JORDAN et Christian FAVRE, qui sont réélus en assemblée, JCP propose d'adjoindre un 3^{ème} vérificateur en la personne de René TABIN. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Les membres de la commission technique sont réélus pour une période d'une année : Jonathan GREPT, Jean-Daniel DELACROIX, Arnaud PANNATIER, Pierre PERRUCHOUD, Jean-Christophe PUTALLAZ, Jean-Pascal REY.

11. Programme des compétitions 2022-2023 (septembre 2022 à juin 2023) et responsabilités

a) Le **GP de Monthey** aura lieu en novembre 2022 et fera office de **championnat valaisan individuel de parties classiques** (JD DELACROIX en distribue le flyer d'annonce).

b) Le club de **Riddes organisera à nouveau la coupe valaisanne**, sous la direction de Jean-Luc MONNET.

c) Le **CVE** débutera en principe le 14 octobre, dès l'ensemble des inscriptions reçues.

d) Le **Grand Prix Valaisan Jeunes U20** (anciennement Championnat valaisan juniors) est lancé : le CE Martigny organise le 24 septembre le 1^{er} tournoi à Bovernier (tournoi gratuit grâce au soutien de la Commune). Le 2^{ème} tournoi aura lieu le 29 octobre à Riddes.

e) **L'Ecole d'échecs de l'UVE** reprendra avec 2 sessions, ouvertes aux jeunes et organisées les samedis matins des tournois de Bovernier et de Riddes. 4 à 5 sessions sont prévues durant la saison. Outre les sessions pour les jeunes, l'offre de l'Ecole d'échecs de l'UVE est étoffée par l'organisation d'entraînements avec le MI Pierre Laurent-Paoli, membre de l'équipe Valais 1 en CSG, et destinées en priorité aux meilleurs joueurs valaisans.

f) **Les finales du CVE 2022-2023 et les championnats valaisans par équipes de parties rapides** sont agendés le **samedi 6 mai 2023 à Riddes**.

Dans ce contexte, l'assemblée avale la proposition d'organiser dorénavant et simultanément un championnat valaisan par équipes juniors de parties rapides (équipes de 3 joueurs).

g) En juillet 2023 auront lieu à **Loèche-Les-Bains** les **championnats suisses individuels**, dont Eddy BENEY est le président du CO.

h) **CSG 2022-2023** : l'inscription des équipes Valais 1 à Valais 4 sera renouvelée, en principe avec les mêmes chefs d'équipe.

i) **CSE 2023** : annoncé il y a très peu de temps par la FSE, le retour à des équipes de 8 joueurs en 1^{ère} ligue et de 6 joueurs en 3^{ème} ligue ne manquera pas de poser certains problèmes d'effectifs pour les équipes Valais. Il pourrait en être de même pour des équipes de clubs de l'UVE.

Dans ce contexte, l'UVE rappelle que la porte des équipes Valais est toujours ouverte et que la collaboration des clubs à ces équipes se fait sur une base volontaire. Une concertation devrait donc intervenir au plus tard avant l'inscription des équipes pour le prochain championnat.

j) **CVA 2022-2023** (Championnat valaisan amateurs, organisé par le Cercle valaisan) :

Alex GUENSBURG a adressé à la fin du printemps 2022 une proposition à l'UVE concernant le déroulement de ce championnat et une organisation par l'UVE, avec son appui personnel, afin d'en assurer la pérennité. Aux motifs expliqués en séance, la commission technique et le comité de l'UVE ne souhaitent pas reprendre l'organisation de cette compétition. Jean-Daniel DELACROIX rappelle en outre que l'organisation de compétitions de l'UVE sont déléguées aux clubs mais non organisées par l'UVE.

Alex confirme que le championnat 2022-2023 aura lieu et en distribue le flyer d'annonce. Il propose que des rondes soient décentralisées dans différents clubs afin d'en augmenter l'attractivité. Au terme de la discussion, il est convenu que, à cet effet, Alex contactera les clubs de l'UVE.

k) **Championnat valaisan individuel de parties classiques** :

Alex GUENSBURG a adressé à la fin du printemps 2022 une proposition à l'UVE d'organisation de ce championnat sous forme d'un tournoi fermé réunissant les meilleurs joueurs valaisans et qui, le cas échéant, pourrait également avoir lieu en marge d'un autre tournoi.

La commission technique et le comité de l'UVE n'y sont pas favorables pour l'instant, notamment au motif que, à leur avis, une telle formule ne séduirait sans doute pas la majorité des meilleurs joueurs valaisans.

La discussion pourra se poursuivre dans les années à venir

12. Budget.

JCP présente le projet de budget établi par le comité et en détaille les différents points.

Concernant l'Ecole d'échecs de l'UVE :

- il est distingué entre les dépenses et les recettes,
- le projet de budget prend en compte l'organisation d'entraînements avec le MI Pierre Laurent-Paoli.

Jean-Daniel DELACROIX demande si l'UVE verse toujours un soutien pour le Grand Prix de Monthey. La proposition d'ajouter à la rubrique 217 un montant de CHF 500.- pour le soutien au GP de Monthey 2022, au motif de son statut de tournoi international, est acceptée.

Le budget amendé, prévoyant un déficit de Fr. 640.-, est accepté à l'unanimité.

13. Règlements :

Les projets ci-dessous, élaborés par la Commission technique et avalisés par le comité de l'UVE, ont été mis en consultation auprès des présidents de clubs, préalablement à l'AG. Aucune remarque n'a été formulée.

Jean-Christophe distribue les projets aux participants à l'assemblée et en présente au fur et à mesure les points principaux respectivement les modifications prévues dans le cas de règlements déjà existants.

13.1 Adaptation du règlement du CVE et de son Annexe

Les modifications sont approuvées à l'unanimité par l'assemblée.

13.2 Compétitions et titres valaisans décernés + Annexe

Un document existant (mais 'remontant à une ancienne époque' et oublié) a été retrouvé, qui a servi de base à la nouvelle mouture au même titre que certaines dispositions de la FSE. Cette mouture précise notamment la notion de 'joueur valaisan', une notion qui fait l'objet de discussions en séance.

La nouvelle dénomination 'Grand Prix Valaisan Jeunes (U20)', l'attribution des titres de champions valaisans individuels de parties rapides sur la base d'un classement final établi sur plusieurs tournois ainsi que l'attribution de titres valaisan cadets sont avalisés après discussions.

Le règlement est approuvé à l'unanimité par l'assemblée, de même que son Annexe (= tableau récapitulatif).

13.3 Coupe valaisanne :

Le projet prévoit la possibilité d'opter éventuellement et dans le futur pour un système dit 'à double élimination' dans lequel chaque joueur est assuré de jouer au minimum deux parties.

Le règlement est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

13.4 Grand Prix Valaisan Jeunes (U20).

L'objectif de ce règlement est notamment de faciliter le travail des organisateurs des différents tournois comptant pour ce Grand Prix.

Le règlement est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

14. Divers

a) JCP rappelle que, pour des achats de matériel, des aides financières cantonales existent. Pour les obtenir, il faut, préalablement à l'achat, établir un devis et le soumettre au Fonds du sport ; dans ce contexte, il convient de passer par l'UVE. L'aide financière est versée sur remise d'une copie de la facture acquittée.

Plusieurs clubs envisageant l'achat de matériel,

- il peut être possible d'obtenir de meilleurs prix du fournisseur compte tenu des quantités commandées;
- la demande d'aide financière cantonale peut être effectuée de manière groupée.

Il est décidé que les clubs intéressés adresseront rapidement (délai = fin septembre 2022) leur projet d'achat et le devis afférent à JCP, qui effectuera une demande groupée d'aide financière cantonale.

Une discussion a lieu concernant le type de pendule. En conclusion, il serait souhaitable que tous les clubs acquièrent le même type de pendule. Jean-Pascal nous dit que les GT 3000 peuvent être recommandées.

b) JCP rappelle que les modifications concernant les organes dirigeants des clubs sont à communiquer à l'UVE au fur et à mesure, en utilisant le fichier et l'application adressés par Arnaud Pannatier en cours d'année 2022. Cette même application permettra aux clubs d'effectuer la mise à jour, au 31.12.2022, de l'effectif de leurs membres actifs et de leurs jeunes.

c) Un 'Historique de l'UVE' a été 'retrouvé dans les tréfonds du site de l'UVE', document qui n'a pas été mis à jour depuis plusieurs années. L'existence et la pertinence d'un tel document sont saluées par l'assemblée et les clubs représentés se déclarent prêts à collaborer à son actualisation. Le comité de l'UVE pilotera ce projet.

d) En rappelant que les inscriptions à la Coupe valaisanne ainsi qu'au CVE seront très prochainement lancées, JCP sollicite les clubs afin qu'ils leur réservent le meilleur accueil possible.

L'assemblée est close à 11 heures et dix-sept minutes. *'Il n'y a plus de vin alors même que l'agape n'est pas terminée : pendant que certains débattaient, d'autres ont picolé.'*

Votre secrétaire :

Jean-Pierre GUËX